

Compte-rendu Conseil de gestion plénier du 11 avril 2024

La séance est ouverte à 14h30 sous la présidence de M. William BERTUCCI

Membres présents :

Collège des Professeurs : William Bertucci, Elisabeth Rosnet, Philippe Noirez,

Collège des enseignants : Ahlem Arfaoui, Agnès Bilbeau,

Collège des étudiants : Maxime Truchon, Tanguy Adnet, Charline Noblot, Lucie Folgesang,

Collège des Personnels BIATSS : Anne Robert Giacomel,

Membre de droit : William Bertucci, Sébastien Croyet,

Etaient représentés :

Laurent Bernard par William Bertucci,

Raphaël Blanchard par William Bertucci,

Florence Prouteau par Ahlem Arfaoui,

Agnès Bilbeau par Ahlem Arfaoui

Ordre du jour :

Point d'information

- 1) Approbation du compte-rendu du 21 mars 2024**
- 2) Campagne d'emploi 2025- 2026 - 2027**
- 3) Questions diverses**

Le Doyen remercie les membres du Conseil pour leur présence compte-tenus des délais réduits de convocation et les remercie pour leur participation à ce Conseil de Gestion.

Ce conseil de gestion a été convoqué en urgence compte tenu des délais de transmission des postes souhaités dans le cadre de la campagne d'emploi de la composante : en effet, la semaine suivante auront lieu les examens du semestre 2 de la licence, suivie de deux semaines de suspension des enseignements, pour un retour des éléments attendus en central le 30 avril dernier délai.

Point d'information

EXAMENS

Les examens de licence (hors Licence ESPM) sont programmés du 15 au 19 avril.

DEMENAGEMENT

Monsieur Bertucci a rencontré M. Christophe Clément, président de l'URCA nouvellement élu, accompagné de Mme Aline Humbert, DGSA.

Les incertitudes liées au déménagement résident essentiellement sur les éventuelles réserves liées à la livraison de bâtiment. La Région étant maître d'œuvre du bâtiment, l'URCA n'envisage pas de devoir supporter la levée des réserves.

Le déménagement pourrait se dérouler en 2 temps, tout d'abord la recherche, et les enseignements de TP et d'autres cours en lien avec des activités sportives sur le Campus Croix-Rouge. Le reste des cours et les agents administratifs/enseignants déménageraient dans un 2nd temps, certainement en Janvier 2025.

La prochaine réunion est fixée au 17 avril.

Les étudiants élus souhaiteraient connaître les lieux de logement à indiquer pour les futurs étudiants.

Monsieur Bertucci encourage les étudiants à rechercher des logements à proximité de transport en commun, permettant les déplacements sur les 2 campus ainsi qu'au sein des infrastructures de la Ville pour les enseignements des APSA.

1) Approbation du compte-rendu du 21 mars 2024

Vote du conseil de gestion :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Campagne d'emploi 2025- 2026 - 2027

PERSONNELS NON PERMANENTS

Non permanents

Composante	Nature de l'emploi	Corps d'appartenance	CNU / Profil	Nom	Prénom	Quotité	Date de l'événement
913 - UFR STAPS	CDI	PCT	EPS	PAPAVERO	Hervé	100	
			EPS	BOUJOUR	Mathieu	100	
			Anglais	DUTENT	Frederic	100	
			Mathématiques	SOUDAIN-PINEAU	Mickael	100	
	Structural	PCT	EPS / Natation	CARRE	Alexandre	50	31/08/2024
			EPS / Natation	IENNY	Etienne	50	31/08/2024
	Dispositif fléché PASS LAS	ATER	STAPS	ATER 01		100	31/08/2024
	Dispositif "Staps oubliés"	ATER	EPS	ATER 02		100	31/08/2024
	Conjoncturel	PCT	Anglais	PCT 01		100	31/08/2024
	Délégation rectorale			1 demie			

2023/2024

ATER LALY
ATER ADOLIN
1/2PCT ZAGOUANI
1/2CT Perez
1/2PCT Carré
1/2PCT Iénny
PCT Nowakowski
PCT Nevicato
1/2PCT Mace
½ DR
= 7 ETP

2024/2025

Structural : 3 PCT + ½ DR

Conjoncturel

1 ATER/PCT mutation MCF M Saraceno
1 ATER/PCT Cascade MCF N Houel
1 PCT/CDI Mutation M Soudain

Demande supplémentaire d'1 ATER/PCT

Université de Reims Champagne-Ardenne

En considérant les postes 2023/2024, l'UFR aura besoin d'un poste ATER/PCT supplémentaire afin de palier au sous-encadrement par rapport au nombre d'étudiants

Vote du conseil de gestion :

La proposition de postes non-permanent est adoptée à l'unanimité

PERSONNELS PERMANENTS

Monsieur Bertucci rappelle le projet de l'UFR entre Universitarisation et Professionnalisation.

Dès lors, les demandes de postes répondent à ce projet afin :

- d'accroître l'adossement à la recherche des formations de l'UFR,
- d'équilibrer l'offre de formation Licence/Master,
- de développer la mastérisation des formations
- de développer l'apprentissage
- de développer les partenariats
- de promouvoir le dispositif 100% réussite

Mme Bilbeau rappelle la réforme du concours MEEF avec un concours à partir de 2025 en fin de 3ème année de licence, il faut donc anticiper cette réforme pour l'avenir.

Monsieur Bertucci propose de mettre en place des groupes de travail afin d'échanger sur les modalités de la future L3 EM, ainsi que sur la licence APAS.

Madame Arfaoui, indique que l'HCERES avait transmis des avis négatifs sur l'ouverture de 2 licences de l'UFR.

Monsieur Bertucci confirme que l'ouverture de la licence APAS n'est pas prévu pour septembre 2024, mais envisagée sous réserve de l'avis du conseil de gestion au plus tôt en septembre 2025.

Suite aux départs de l'année 2023/2024 (M.Saraceno, A.Brikci), et à la migration de M.Houel sur un poste de PR, Monsieur Bertucci propose les demandes de postes ci-dessous :



PROJET UFR STAPS

E et EC	2025
<p>1) MCF Management du Sport / Management de l'Innovation / Sport / Statistiques <i>Remplacement de Marco SARACENO</i></p> <p>2) MCF Sport/Santé/Numérique/Neuro-Physiologie de l'exercice <i>Remplacement du poste de Nicolas Houel</i></p> <p>3) MCF Sciences expérimentales de la performance et du mouvement Humain <i>Remplacement du départ très probable d'un collègue et renforcement de cet axe / accréditation</i></p> <p>4) PRAG/PRCE/CDI Expertise en nouvelles APSA/ Licence / DEUST / LP <i>Départ et réduction des services de plusieurs collègues</i></p> <p>5) MCF Sport/Santé/Numérique/Statistiques <i>Remplacement du poste de M Soudain (384h)</i></p> <p>6) MCF Santé/Sport/Numérique <i>Renforcement de cet axe / APAS / amélioration du taux d'encadrement/ départ P Joly</i></p> <p>7) MCF Management du Sport / Santé <i>Licence/Master/Deust/LP</i></p>	<p style="color: red;">BIATSS</p> <p>Composante:</p> <p>1) ITRF RH (OREC, OMEGA, suivi des dossiers..)</p> <p>2) ITRF Communication</p> <p>3) Poste de gestionnaire de scolarité pour le pôle CELCAT de Croix Rouge. (si ce dispositif est maintenu)</p> <p>Composante + Laboratoire PSMS:</p> <p>1) Technicien de laboratoire (50% Pédagogie / 50% Recherche)</p>

TJ 7

Vote du conseil de gestion :

La proposition de postes est adoptée à l'unanimité

3) Questions diverses

1. Comment peut-on expliquer le caractère d'urgence invoqué dans la convocation du conseil de gestion ? Convocation envoyée un mardi pour le jeudi suivant alors que le délai statutaire est de 15 jours. Cette interrogation est renforcée par le fait que la campagne d'emplois est l'élément primordial sur le plan stratégique pour toute UFR.

Monsieur Bertucci a répondu à cette question en ouverture de conseil

2. Comment peut-on expliquer l'absence de documents concernant la campagne d'emplois qui une fois de plus vont être proposés seulement en début de conseil sans aucune possibilité de concertation entre les collègues de l'UFR STAPS ?

Monsieur Bertucci indique que le principe du conseil est d'échanger sur les postes proposés dans le cadre de la campagne d'emploi.

3. Quelles ont été les modalités de concertation au sein de l'UFR et de/des unités de recherche pour élaborer des campagnes d'emplois 2025-2027 ?

Avant sa discussion en CG, la proposition de campagne d'emploi a été établie notamment en concertation avec le Directeur des études, le directeur du laboratoire et certains responsables d'année ou de mention.

4. Quelles sont les critères retenus ou pas pour la construction des campagnes d'emplois 2025-2027 ?

➤ Égalité femme/homme ?

Ce critère est réglementairement pris en compte dans la composition des COS, ainsi que comme le suggère l'URCA dans la présidence des COS.

➤ Nombre d'étudiants par filières de formation ? Encadrement des filières ?

Les formations de l'UFR STAPS ne sont pas formellement découpées en « filière ». De nombreux collègues interviennent dans des mentions différentes ainsi que dans le portail de licence.

- Heures complémentaires ?
Ce critère est analysé notamment en CG restreint. Il est intégré dans la proposition.
 - Adéquation recherche – formation – emplois ?
La proposition prend en considération l'adéquation recherche / formation notamment à partir notamment des échanges avec la direction du laboratoire PSMS mais aussi possiblement avec la direction d'autres laboratoires.
 - Taux d'insertion professionnel des formations ?
Cette question est prise en compte dans la politique de l'UFR STAPS. LUFR est d'ailleurs impliquée dans l'enquête nationale de la C3D.
 - Reconnaissance des collègues (accès aux différentes promotions) ?
Différents collègues ont pu obtenir un CDI ou des promotions ces dernières années. Ce point ne relève pas spécifiquement des prérogatives de l'UFR STAPS mais plus particulièrement localement du conseil académique, CA ou au niveau national du CNU par exemple.
 - Endogénéité du recrutement ?
La réglementation est respectée au niveau des COS. Une grande majorité des collègues recrutés ne sont pas originaires de la région initialement.
 - Rapport MCF/PU ?
Ce point a été évoqué à différentes reprises par le passé, notamment en CG. La 74^{ème} section avait été retenu l'année dernière dans le cadre des procédures de repyramidage.
5. Sur un plan plus général, il serait bon pour améliorer la transparence du fonctionnement du conseil de gestion de l'UFR STAPS que le compte rendu s'appuie sur un verbatim et non sur un relevé partiel des échanges. Il est tout à fait possible d'enregistrer le CG et de reproduire le contenu textuellement par écrit. Sinon, on ignore toujours qui dit quoi ?

Les comptes-rendus sont validés en conseil de gestion et sont de façon transparente accessibles via le site de l'UFR.

Fin de la séance à 17h30